

À propos des examens de recrues

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **26 (1897)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

b) En faisant copier au degré inférieur les exercices de lecture auxquels le maître apportera un contrôle rigoureux.

c) En initiant les élèves aux règles parfois difficiles de la dérivation.

d) En faisant transcrire de mémoire les textes étudiés par cœur.

e) En obligeant les élèves à soigner l'orthographe dans tous leurs devoirs écrits.

f) En faisant très souvent des dictées de morceaux copiés au degré inférieur et préparés pour les degrés supérieurs : il faut que nos écoliers soient amenés ainsi à étudier et à connaître l'orthographe de tous les textes du livre de lecture.

g) Par la mise au net des dictées et des devoirs de langue.

6° L'orthographe de règles, quoique moins importante, est absolument nécessaire.

Le maître l'enseignera :

a) En suivant, dans les règles grammaticales, la méthode socratique qui assure de meilleurs résultats.

b) Par le choix des exemples empruntés au livre de lecture, exemples qui seront toujours simples, courts et frappants.

c) Par l'analyse logique et grammaticale qui permet de contrôler efficacement l'application des règles de la grammaire.

d) Par des dictées nombreuses et variées roulant sur les règles étudiées ou les récapitulant.

e) Par des devoirs d'application bien préparés et toujours contrôlés par le maître.

Botterens, 30 avril 1897.

THORIMBERT D. *instituteur.*

A PROPOS DES EXAMENS DE RECRUES

Le canton de Vaud s'est ému à la nouvelle de la place que lui assignent les derniers examens de recrues dans l'échelle fédérale.

Les journaux sont pleins d'observations, de critiques relatives à la marche de l'instruction dans leurs écoles.

Nous n'avons pas à prendre position dans ces polémiques, nous nous contenterons de placer sous les yeux de nos lecteurs quelques extraits à titre d'information. Il est plus d'une remarque aussi dont nous pouvons faire notre profit.

Voici d'abord une critique venue de Zurich sur les méthodes en usage chez nos voisins. Cette critique trouverait son application dans plus d'une école fribourgeoise, car la vieille et sainte routine des leçons apprises machinalement compte encore bien des tenants chez nous.

Voici donc ce qu'on écrit à la *Gazette de Lausanne* :

Vous avez signalé le résultat des examens des recrues de l'an-

née 1896 comme peu flatteur pour le canton de Vaud qui n'occupe dans la liste des cantons que le dix-septième rang.

Veillez permettre, à ce propos, quelques observations à un père dont les enfants ont d'abord fréquenté, pendant quelques années, une école primaire vaudoise, puis une école primaire zurichoise. La première, il est vrai, était une école de village; la deuxième, au contraire, une école de ville.

Cependant, il ne s'agit point ici de distinguer entre la ville et la campagne, mais bien entre des méthodes d'enseignement dont la différence frappe les yeux. C'est pourquoi je ne puis croire qu'au Pays-d'Enhaut les alpages de l'été et les distances à parcourir en hiver soient la cause principale du triste résultat de ce district. Les cantons de Neuchâtel, Glaris, Obwald, Grisons, Saint-Gall, Appenzell (Rh.-Ext.), Bâle-Campagne, Valais, Berne se trouvent dans les mêmes conditions, quelques-uns même dans des conditions beaucoup moins favorables que le canton de Vaud et occupent cependant un rang supérieur à celui de ce dernier.

La cause probable, sinon certaine, de ce recul, est, à mon avis, *le peu d'importance donnée à une culture intelligente de la mémoire.*

Sur cette culture signalée justement dans le rapport que vous avez mentionné, se base toute la méthode d'enseignement, et c'est là que l'école vaudoise primaire aurait besoin de réformes. Veillez me permettre de faire ici quelques remarques générales :

On fait surtout trop apprendre par cœur, dans les écoles du canton de Vaud; c'est funeste, car les enfants apprennent machinalement, mot après mot, sans se rendre compte de ce qu'ils lisent. A l'école, dès qu'ils ne peuvent trouver un mot en récitant, ils perdent la carte, et au bout de quelques semaines, sinon plus tôt, ils oublient tout ce qu'ils ont appris. En même temps, c'est une torture pour la mémoire, un excès de travail pour une partie du cerveau.

Dans le plan d'études des écoles primaires du canton de Vaud, on ne tient pas suffisamment compte de l'enseignement plastique, intuitif, qui est pourtant de la plus haute importance, parce qu'il se grave dans la mémoire sans fatiguer le cerveau. Ils en est de même de l'enseignement préparatoire à la vie pratique, auquel, selon moi, l'on devrait accorder plus d'attention.

Dans les écoles primaires de Zurich, le maître ne donne, pour ainsi dire, à ses élèves, aucun devoir à faire à la maison. Pas question de prose à apprendre par cœur, tout au plus, de temps en temps, quelque morceau de poésie, expliqué d'abord par le maître et dont l'élève devra, avant tout, comprendre les sens. L'histoire n'est pas racontée strictement d'après le livre; le maître en fait une narration, puis il examine ses élèves, en attirant leur attention sur les faits principaux qu'il leur fait noter au besoin. En somme, le maître, ici, instruit ses élèves qui ne consultent leurs livres que comme une espèce d'aide-mémoire. On enseigne la géographie plastique, d'après la méthode intuitive, dans les excursions, pendant lesquelles le maître attire spécialement l'attention de l'élève sur tout ce qui peut lui être utile.

Les manuels d'école, en général, me semblent ici plus pratiques et mieux appropriés aux facultés intellectuelles des enfants, qu'ils ne le sont dans le canton de Vaud. Enfin, on attache ici beaucoup de valeur aux questions pratiques. Je n'ai jamais entendu, par exemple, dans le canton de Vaud, qu'un maître ait questionné un de ses élèves sur la direction du vent, sur la température, etc.

Je n'ai nulle intention d'offenser, par ces lignes, qui que ce soit, ni de faire des reproches à personne ; je veux seulement critiquer la méthode d'enseignement en usage dans le canton de Vaud, laquelle, selon moi, devrait être plus individualisée. Mon vœu le plus sincère est de voir un jour le canton de Vaud, que j'ai appris à aimer, occuper, sur l'échelle de l'instruction publique, un rang plus élevé que celui qu'il occupe actuellement.

Voici maintenant une réponse à ce premier article :

Sous ce titre, vous avez publié samedi dernier, dans votre excellent journal, un intéressant article dû à la plume d'un père de famille de Zurich, article dans lequel l'auteur recherche les causes qui font que le canton de Vaud occupe dans les derniers examens de recrues un rang peu honorable.

Nous avons trouvé, dans cette correspondance, de bonnes choses auxquelles nous applaudissons sans réserve, mais notre admiration s'est changée en un profond étonnement à la lecture de ce qui suit : « On fait surtout trop apprendre par cœur dans les écoles du canton de Vaud. » Et plus loin : « On ne tient pas suffisamment compte de « l'enseignement intuitif. »

De deux choses l'une : ou l'auteur a quitté le canton depuis nombre d'années, ou bien il fonde son jugement sur ce qu'il a vu dans une classe ou deux peut-être ; car, il est reconnu que dans la grande majorité de nos écoles, l'enfant ne doit plus apprendre ses tâches par cœur, vu les inconvénients que présente cette funeste et desséchante méthode d'antan. Bien au contraire, les instituteurs vaudois, tout comme les maîtres zuricois, s'appliquent à développer la raison, le bon sens, le savoir pratique chez leurs élèves, leur donnant tous les éclaircissements nécessaires à la compréhension de la matière enseignée.

Voyons maintenant les moyens les plus efficaces nécessaires pour donner à notre canton, au point de vue de l'instruction, le rang qu'il doit occuper :

1^o Sévir, par des moyens de répression très énergiques, contre les jeunes gens qui se font gloire, dans leur indifférence invétérée, de ne pas répondre sensément aux questions qui leur sont posées ;

2^o Instituer, pour les ignorants, des cours particuliers quotidiens, qui auraient lieu durant les quelques semaines qui précèdent l'examen ;

3^o Rétribuer d'une manière équitable les maîtres chargés de donner des cours complémentaires ou autres ;

4^o Enfin et surtout, que les examens de recrues aient lieu le printemps, alors que les jeunes gens viennent de se remémorer, durant les cours complémentaires, les connaissances exigées, et qu'on en finisse une fois pour toutes avec le déplorable système de faire les examens *six mois* après la préparation des élèves.

Tels sont les vœux que forme un patriote vaudois, dans la conviction intime que leur accomplissement serait pour le plus grand bien et l'honneur de notre cher canton.

Le correspondant zuricois de la *Gazette* revient à la charge. Ses observations méritent notre attention :

Dans ma correspondance, publiée le 21 août dans votre estimable journal, j'ai prétendu que la cause probable sinon certaine du recul des résultats obtenus pendant les examens des recrues du canton de Vaud était le peu d'importance donnée à une culture intelligente de de la mémoire.

J'ai relevé, à l'appui de mon assertion, deux points qui me semblent être de la plus haute importance : 1^o la méthode surannée de faire trop apprendre par cœur et 2^o, le peu d'attention accordée à la méthode d'enseignement intuitif. M. Dupuis est profondément étonné que je mette au pilori ces défauts de la méthode d'enseignement dans les écoles primaires du canton de Vaud et me fait savoir qu'il est reconnu que dans la plus grande majorité de nos écoles, l'enfant ne doit plus apprendre ses tâches par cœur.

Je serais charmé qu'il en fût ainsi ; cependant, à l'école que mes enfants fréquentaient, ce mode d'enseignement a existé et d'après, M. Dupuis, semble exister encore dans la minorité des écoles primaires vaudoises. Je ne crois pas être en erreur en attirant l'attention là-dessus, dans le seul but de délivrer les enfants, même s'ils sont en minorité, d'un état de choses qui leur ôte tout le goût des études. Donc je ne puis réfuter mes assertions, dans le cas même où elles ne se rapporteraient qu'à la minorité des écoles ; car c'est déjà trop, et votre correspondant du 24 août qui, comme vous le dites, connaît fort bien les écoles primaires vaudoises, semble, lui aussi, partager mon avis.

L'admiration de M. Dupuis s'est aussi changée en un profond étonnement à la lecture de mes paroles : on ne tient pas suffisamment compte de l'enseignement intuitif. Je prends la liberté d'attirer ici l'attention de M. D. sur un point très important de toute la méthode d'enseignement :

Tout ce qu'on apprend par la méthode intuitive se fixe dans le cerveau ; on s'en souvient d'autant mieux que la méthode a été plus intuitive. Le système nerveux de l'enfant se prête le plus facilement à l'intuition ; il y est beaucoup plus apte que celui de l'adolescent. Si l'on oublie au bout de peu de temps ce qu'on a appris, cela prouve qu'on ne l'a pas appris par la méthode intuitive, c'est-à-dire qu'il n'y a pas eu de suggestion.

Or, si les résultats obtenus dans les autres cantons sont meilleurs que ceux du canton de Vaud, il est évident qu'ici la méthode d'enseignement est plus rationnelle que là et que « les moyens les plus efficaces nécessaires, selon M. D., pour donner au canton de Vaud, au point de vue de l'instruction, le rang qu'il doit occuper, » n'ont ici qu'une valeur minime. Sans l'intuition, l'enfant perd tout l'intérêt pour ses études, ce qui justement provoque chez lui cette « indifférence invétérée », dont parle M. D. En effet, cette dernière ne prouve-t-elle pas le manque de suggestion dans la méthode d'enseignement et ne se transplante-t-elle pas aussi dans les cours complémentaires ?

Il arrive souvent que déjà les deux ou trois premières années scolaires soient décisives pour la carrière future de l'élève ; à défaut d'une méthode rationnelle, il n'est pas possible d'exciter chez lui le désir d'apprendre et les cours complémentaires qui doivent préparer aux examens des recrues ne sont plus en état de réparer cette faute. Si, du reste, au bout d'une demi-année de ces cours complémentaires, l'on ne peut constater aucun progrès, alors il vaudrait mieux les supprimer tout à fait. Ici non plus, je n'ai pu me laisser convaincre par M. Dupuis.

Permettez-moi encore de placer quelques mots dans les colonnes de votre journal dont j'ai abusé si longuement. D'accord en ce point avec votre correspondant du 24 août, je trouve aussi que le résultat funeste des examens des recrues dépend de différentes causes qu'on ferait bien de vérifier pour n'en garder que ce qui peut être utile.

Il n'est pas toujours nécessaire d'être homme de profession pour exprimer une opinion saine. Le meilleur remède ici serait de se donner la peine de voir ailleurs et de comparer.

Il sera d'autant plus facile de corriger ces défauts d'instruction que le peuple vaudois, comme ses enfants, est doué d'intelligence.

Terminons cette série d'instructives remarques par quelques lignes empruntées à la *Feuille d'avis de Lausanne*.

POURQUOI ?

Pourquoi le canton de Vaud occupe-t-il un rang si peu élevé, et, disons le mot, si humiliant, dans les examens de recrues ? Cette question actuelle, urgente, beaucoup de citoyens se la sont posée ces jours-ci avec une angoisse patriotique bien naturelle. Oui, pourquoi ? Evidemment, déplorer cette infériorité ne suffit pas, il faut en chercher les causes afin d'y remédier au plus vite. Appliquons ici cette parole d'un sage : « Il ne faut pas seulement des Jérémies qui gémissent, mais des Néhémies qui rebâtissent. » A la lecture peu édifiante des statistiques relatives à ce sujet si important, une salubre humiliation, suivie d'une émulation non moins salubre, s'est produite au milieu de nous. Notre confrère le *Nouvelliste vaudois* a envoyé un grand nombre d'exemplaires d'une circulaire et d'un questionnaire ayant pour but une enquête sur les motifs de notre pitoyable recul.

Si j'étais une autorité quelconque, voici comment je répondrais à la susdite circulaire :

1^o Quelles sont, d'après vous, les causes de l'infériorité du canton de Vaud dans les examens de recrues ?

Réponse : elles sont légion, comme les diables.

2^o Quelle part ont eu dans ce résultat :

a) Le programme et l'esprit général de notre instruction primaire ?

— Réponse : il y a d'excellentes intentions, mais trop de formalisme et de paperasserie ; le corps enseignant est accablé de circulaires et de registres. Les régents sont transformés en notaires !

b) La fréquentation ? — Réponse : pas assez de régularité, et parfois, en revanche, pas assez de tolérance quand les travaux des champs pressent.

c) Les examens, tels qu'ils sont actuellement pratiqués ? — Réponse : la mémorisation servile et incohérente domine aux dépens du travail personnel et intelligent. On apprend trop, on comprend trop peu.

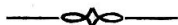
d) Les enfants ? — Réponse : pas assez de goût, sont indifférents, parfois rebelles, et peu reconnaissants des efforts faits pour les instruire.

e) Les parents ? — Beaucoup de parents, au lieu de bénir l'instruction populaire, regrettent les heures de classe et voudraient avoir leurs enfants sous la main pour aider à la maison ou gagner au dehors le plus vite possible, et cela au mépris de l'avenir des pauvres enfants : c'est faucher son blé en herbe que traiter ceux-ci en bête de somme.

f) Les autorités ? — Il n'y a pas assez d'unité dans leur action ; suivant les localités, les personnes, trop de variations, de décisions incohérentes et contradictoires.

g) L'esprit de nos populations? — L'instruction publique est gravée dans les lois, mais elle n'est pas assez entrée et ancrée dans les mœurs; elle est subie plutôt qu'acceptée avec une joyeuse gratitude. En outre, l'instruction intellectuelle ne repose pas assez sur la seule vraie base, qui est l'éducation morale.

h) Le corps enseignant et sa formation? — Le corps enseignant est généralement respectable et respecté; toutefois, comme l'enfant est très observateur, il importe que ceux qui ont la charge de l'instruire ne soient jamais des mercenaires, mais accomplissent leurs fonctions comme un véritable sacerdoce. Les instituteurs ont charge d'âme tout comme les pasteurs.



Chronique scolaire

Fribourg. - Dans les fêtes grandioses qui ont eu lieu dernièrement à Fribourg à l'occasion du troisième centenaire de la mort du B. P. Canisius, les orateurs ont parlé à plusieurs reprises de l'activité admirable de ce saint Jésuite dans le domaine de l'école, et à la suite de N. S. Père le Pape Léon XIII ils ont exposé la doctrine de l'Eglise catholique concernant l'instruction de l'enfance.

A l'encontre de ce qui se pratique en France et dans plusieurs autres pays où sous prétexte de neutralité religieuse on accorde la liberté d'enseignement aux juifs, aux musulmans, aux francs-maçons, à toutes les sectes hostiles à notre foi, l'Eglise catholique revendique, avec raison, la liberté de donner une formation vraiment religieuse à tous ses enfants tout en respectant les croyances de ceux qui appartiennent à une religion quelconque.

On a célébré, à plusieurs reprises, dans les réunions qui ont eu lieu à cette occasion, les immenses services du bienheureux Père Canisius dans le domaine de l'instruction populaire soit en fondant des collèges soit en écrivant divers ouvrages et surtout son célèbre catéchisme. Ce catéchisme parut en mai 1555. Il fut immédiatement adopté par les paroisses et les écoles d'Autriche, de Bohême, de Hongrie, et même d'Italie et de France.

Il fit deux abrégés de son catéchisme.

L'Ecole de Métiers de Fribourg s'ouvrira vendredi, 1^{er} octobre, à 9 h. du matin. Elle comprendra les sections suivantes :

1. Ecole de mécanique de précision; 2. Ecole d'électrotechniques; 3. Ecole de constructeurs de bâtiments (conducteurs de travaux, chefs de chantiers, tailleurs de pierre; 4. Ecole de menuiserie et d'ébénisterie; 5. Ecole de vannerie. Une école